

Conducteur d'opérations Mobilité - Espaces publics

Cadre d'emplois :

Catégorie B / Filière : Technique
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Position hiérarchique :

Secteur d'activité mobilité et qualité des espaces publics
Service Voirie Déplacements Eclairage / Direction des Espaces Publics

Missions :

Au sein de la Direction des Espaces Publics, le conducteur d'opérations Mobilité - Espaces Publics a pour mission de :

- Réaliser la conduite d'opérations d'aménagements de l'espace public (ville et communauté d'agglomération) : aménagements de sécurité, continuités cyclables, aires de retournement, nouvelles voies, ...
- Assurer une évaluation des aménagements de l'espace public (usage, impact environnemental, coûts,...)
- Elaborer et mettre en œuvre la politique d'entretien de la signalisation, du mobilier urbain et des équipements de sécurité (diagnostic, programmation, suivi des interventions)
- Assurer le renouvellement et le suivi des marchés publics espaces publics (CSPS, Géodétection des réseaux, Géomètre, Signalisation horizontale et verticale, Mobilier urbain, Jalonnement,...)
- Réaliser le pilotage technique des manifestations (conception des zones interdites à la circulation, au stationnement, définition des besoins humains et techniques,...)
- Participer à l'instruction des demandes usagers dans le domaine de la sécurité routière, du cycle et du stationnement (en lien avec les agents de la cellule demandes quotidiennes)

Activités :

Le conducteur d'opérations Mobilités - Espaces Publics assure :

- La conduite d'opérations d'aménagements d'espaces publics de faible ampleur sur le territoire de la ville et de l'agglomération (aménagement de sécurité, extension de zones,...)

- L'élaboration de la politique d'entretien des espaces publics dans les domaines de la signalisation, du mobilier, du cycle et des piétons
- L'édition et le suivi des marchés publics relatifs aux prestations sur le domaine public et à la fourniture d'équipements-signalisation. Il en assure la promotion auprès des communes de l'agglomération
- Le pilotage technique des évènementiels en élaborant les plans de fermeture de voies, zones interdites à la circulation, zones techniques,...
- L'édition et le suivi de prestations externalisées (AMO, études circulatoire, ...). Il pourra être amené à piloter des concertations auprès des habitants
- L'instruction des demandes quotidiennes (usagers, élus, services) : autorisation d'urbanisme, courriers,...

Compétences, qualités requises :

Le conducteur d'opérations Mobilité - Espaces Publics dispose :

- D'une connaissance en matière d'aménagement des espaces publics et de ses réglementations
- De connaissances en conduite et pilotage d'opérations d'aménagement
- De connaissances du cadre réglementaire et financier des collectivités locales, du financement des opérations, du code des marchés publics ;
- D'une autonomie dans le management de projets et d'une capacité à travailler en transversalité et en équipe
- Savoir établir des partenariats, les mettre en œuvre et porter les projets ;
- D'un bon niveau dans l'utilisation des outils bureautiques Office et la suite Adobe (édition de plans techniques)

Formation niveau licence, master ou ingénieur (junior accepté)

Qualités personnelles attendues :

- Diplomatie, ouverture d'esprit et d'écoute
- Rigueur et autonomie
- Assurance et capacité à mener une réunion ou un échange
- Esprit d'initiative, réactivité

Contraintes et difficultés :

Disponibilité en soirée pour des réunions publiques et des présentations aux élus

Avantages liés au poste :

Régime indemnitaire
Prime annuelle
Adhésions CNAS/Cosel
Titres restaurant
Prévoyance et participation employeur pour le contrat de mutuelle labellisé